



CROIX BLEUE

www.croixbleue-alsace.fr

www.croixbleue57.com

Création nationale en 1883 et en 1922, reconnaissance d'utilité publique.

Association loi 1901 pour les uns, 1908 pour la Moselle ouest. Elle se veut ouverte à TOUS sans distinction pour venir en aide aux personnes en difficulté avec l'alcool et autres addictions ainsi qu'aux personnes de leur entourage.

Elle est indépendante du corps médical et social, de toute organisation politique, syndicale, confessionnelle, tout en entretenant des relations suivies avec les uns et les autres.

L'objectif premier de l'association est de contribuer à la guérison des personnes dépendantes de l'alcool par un accompagnement puis un suivi personnalisé étendu à l'entourage proche.

Lorsque l'abstinence n'est pas l'objectif premier de la personne, il lui est proposé une réduction de sa consommation pour en réduire les risques. Par la suite, l'accompagnement devra aboutir à l'abstinence qui est considérée par l'association comme la « seule et unique » méthode permettant de briser sainement une dépendance. Cependant, de l'abstinence, nous ne faisons pas un aboutissement, mais bien une étape fondamentale au départ d'un nouveau projet de vie sans alcool.

Les membres de la Croix Bleue n'assistent pas, ils accompagnent. Ils ne font pas « à la place de... ». Ils veulent éveiller une démarche qui aide la personne à se réinsérer dans la société.

MISSIONS/TYPE D' ACTIONS

- Information du public / prévention
- Accompagnement individuel des usagers et/ou de leur entourage
- Réunions collectives / groupes de parole
- Permanences
- Formations/conférences/congrès/publications
- Activités de loisirs et de réinsertion

PUBLIC

Dans la démarche du soin : usagers de l'alcool, couples (dont l'un ou l'autre boit, quelquefois les deux), personnes seules.

Nous accueillons la personne malade et son entourage.

TYPE DE PRODUIT

Alcool. D'autres consommations tel que le tabac et le cannabis sont abordées et font l'objet d'une orientation vers d'autres structures.

AGREMENTS

Agrément national des représentants d'usagers en hospitalier et de santé publique, Agrément jeunesse et sport.

FORMATION ET PARCOURS DES BENEVOLES

Les bénévoles peuvent s'impliquer sur des aspects administratifs, financiers, des aspects pratiques nécessaires au bon fonctionnement de la structure ou même dans les actions de l'association comme la prévention, les forums et autres activités festives.

Chaque membre du conseil d'administration est sensibilisé à la vie de l'association.

Les bénévoles sont des membres bénéficiaires de l'association, mais aussi des membres sympathisants qui n'ont pas de problèmes d'alcool. Certains membres ont donc des responsabilités en dehors de l'association, ce qui fait notre richesse.

En tant que bénévole il existe une possibilité de se former en interne, concernant l'approche de la maladie alcoolique et l'accompagnement des malades. Ces formations sont dispensées par deux membres expérimentés ayant fait des formations au niveau national.

Exemple de contenus des formations : analyse de la pratique, approche de la re-consommation, la communication, la motivation, l'écoute, la connaissance de l'association, mener une réunion pour tous, connaître les bases de l'administration d'une association, approche de la comptabilité, la visite à domicile, l'accompagnement...

Tout membre peut bénéficier d'une formation initiale (connaissance de l'association, approche de la maladie alcoolique), puis les autres formations sont réservées aux personnes abstinentes. Les membres sympathisants ont accès à toutes les formations.

PARCOURS DES PUBLICS POUR ACCEDER AUX ACTIVITES

L'accueil du tout public se réalise par différents canaux (téléphone, messagerie, site Internet), puis les personnes sont accueillies sur un lieu de réunion en vue d'échanger.

Les réunions sont en présentiel ouvertes à tous. La visioconférence est réservée à des personnes qui ne peuvent se déplacer.

Les réunions commencent par l'accueil, la présentation des nouvelles personnes. Puis un thème est donné, qui conduit à débattre des questions posées par l'animateur. Il y a une moyenne de 15 personnes, ce qui constitue 3 groupes de 5 personnes.

Ces groupes de parole ont un animateur-modérateur (membre qui invite à rester dans le cadre de l'intervention).

Cet instant « de parole » en permet la libération.

CONTACT

Contact régional :

MANSUY Roland

06 06 66 22 86

mansuyroland@gmail.com

Contact local : pour identifier des contacts locaux [cliquez ici](#) en ayant sélectionné « Mouvements d'entraide »